

STUDIES IN CANADIAN LITERATURE
STYLE SHEET FOR AUTHORS (ENGLISH)

In an effort to ensure that *SCL/ÉLC* is as consistent as possible in stylistic matters, we ask all authors of articles in English to follow the *MLA Handbook*, 6th edition, using parenthetical citations for references rather than footnotes. Please also note the following matters of house style:

Punctuation and Spelling:

- Use the *Canadian Oxford Dictionary* to check spelling and hyphenation.
- For material to be italicized, format with italics rather than underlining.
- Use two hyphens with spaces on either side for dashes, rather than typeset em-dashes: e.g. “His first published novel -- though not the first he wrote -- was...”
- Names ending in “s” add an “s” after a possessive apostrophe: e.g. Davies’s novels
- Type initials closed up: W.H. New, not W. H. New.
- Use double quotation marks for quotations and for “scare quotes”; use single quotation marks only for quotes within quotes.
- Normally, commas and periods go inside quotation marks; semi-colons and colons that are not part of the original quotation normally go outside the quotation marks.
- Use commas before “and” in a series: e.g. “she uses metaphor, image, and symbol” (except in interviews, where a less formal mode may be preferable).
- Do not double space at the end of sentences.

Quotations:

- Check all quotations and page numbers against the originals for accuracy.
- Type all quotations double-spaced and incorporate shorter ones (fewer than five lines of prose or four lines of poetry) into the text; offset anything longer.
- Avoid ellipses at the beginnings or ends of quotations. Ellipses within quotations are assumed to be added by the article author and do not need to be square bracketed; this is the default. If they appear in the original quotation, insert “; original ellipsis” or “; original ellipses” after the page number in the parenthetical citation.
- Italics, bold type, or other special formatting in quotation is assumed, as a default, to followed original quotation. If you add italics for emphasis, insert “; emphasis added” after the page number in the parenthetical citation.
- Use colon to introduce quotations only when what introduces the quotation is an independent clause; otherwise, use a comma or no punctuation, as grammar dictates.
- Punctuate quotations as in original; avoid square brackets registering case changes.

Parenthetical Citations:

- Use shortened titles to distinguish multiple works cited by the same author when not clear from context: e.g. for *The Bush Garden* use (*Bush* 141).
- Space between multiple parenthetical page numbers: e.g., (Wiebe 27, 31).
- Refer to inclusive numbers as follows: 5-8; 22-26 (not 22-6); 155-76; 298-312.

Notes and Works Cited:

- Avoid footnotes and keep endnotes to a minimum; include only essential supplementary information. All bibliographical information should be in Works Cited. Any acknowledgements normally go in an Author’s Note rather than a first endnote.
- Omit province or state information after city of publication in Works Cited; include only the first city listed.
- Cite specific items from an anthology, collection of essays, etc., under the author’s name, rather than citing the whole book under the editor’s name.
- Include only texts quoted or given significant mention in Works Cited.

ÉTUDES EN LITTÉRATURE CANADIENNE
CONSIGNES TYPOGRAPHIQUES AUX AUTEURS

Afin que la présentation des textes dans la revue *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne* soit le plus uniforme possible, nous recommandons aux auteurs de se fonder sur *Le guide du rédacteur (GR)* (du Bureau de la traduction, 2^e éd., Ottawa, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1996) pour les questions typographiques. Veuillez par ailleurs indiquer les références entre parenthèses dans le corps de l'article plutôt que dans des notes. Observez les consignes suivantes pour la présentation de votre texte :

Orthographe :

- Se reporter au dictionnaire *Le Nouveau Petit Robert* pour vérifier l'orthographe. Ne pas intégrer les changements préconisés dans le cadre de la réforme de l'orthographe.
- Écrire en lettres les nombres entiers de un à neuf inclusivement et en chiffres à partir de 10 (mais les conserver tels quels dans les citations). Au début d'une phrase, toujours écrire un nombre en toutes lettres : « Trente-sept ans après avoir publié son premier roman... »
- Écrire les mots d'une autre langue que le français en italique plutôt que soulignés ou entre guillemets. Font exception : les mots d'origine latine ou étrangère dont l'usage est passé dans la langue française et qui s'écrivent en caractères droits, p. ex. : in extremis, leitmotiv, a priori, un happening, in extenso... (GR 5.3.4).

Ponctuation et espacement :

- Employer les guillemets français ou chevrons (« ») pour encadrer les citations de moins de cinq lignes. Lorsqu'une telle citation (citation principale) comporte elle-même une citation ou une expression entre guillemets (citation interne), placer celle-ci entre des guillemets anglais (" ") (GR 7.2.6).
- Laisser un espace insécable devant le deux-points (:) ainsi qu'à l'intérieur des guillemets français (chevrons). Ne pas laisser d'espace avant le point d'interrogation, le point d'exclamation, le point-virgule ni à l'intérieur des guillemets anglais (GR 6.13).
- Ne pas laisser d'espace entre des initiales, p. ex. : « S.P. Thibodeau » et non « S. P. Thibodeau » (pour « Serge Patrice Thibodeau »).
- Laisser un seul espace, non deux, à la fin d'une phrase (après le point final) (GR 6.13 rem. 1).
- Ne pas laisser une ligne d'espace entre les paragraphes.

Citations :

- Présenter dans le corps de l'article et entre guillemets les citations de moins de cinq lignes. Présenter en retrait et sans guillemets les citations de cinq lignes et plus.
- Vérifier l'orthographe et les numéros de pages de toutes les citations en regard de l'original.
- Écrire en italique les titres de livres (romans, recueils d'essais ou de poésie, ouvrages collectifs), des pièces de théâtre, des thèses, des revues et des journaux; écrire entre guillemets et en caractères droits les titres des articles de journaux, des poèmes, de chapitres dans un ouvrage collectif ou d'autres parties de publication, ainsi que des textes non publiés (conférences, discours, communications orales...) (GR 5.2.1).
- Utiliser le point de suspension entre crochets [...] et non entre parenthèses pour indiquer une troncation (GR 6.9.2). Ne pas signaler une troncation au début et à la fin d'une citation (GR 7.2.7).
- Indiquer entre crochets tout ajout ou insertion dans une citation (GR 6.9.2), p. ex. : « Dans cette province [le Manitoba], véritable grenier du Canada... »
- Si vous ajoutez de l'italique pour mettre en évidence un passage d'une citation, indiquez « nous soulignons » après le numéro de page dans la référence.

Références :

- Indiquer la référence entre parenthèses immédiatement après la citation (ou la mention), et non dans une note de bas de page.
- Ne pas indiquer le nom de l'auteur dans la référence si celui-ci est clair d'après le contexte, p. ex. : « Chez Hébert, la scène comprend “la nappe blanche, l'argenterie, la porcelaine et les verres fins” » (*L'enfant* 57). De même, ne pas indiquer le titre dans la référence si celui-ci est clair d'après le contexte, p. ex. : « Dans *La grosse femme d'à côté*, Tremblay évoque les “statues de plâtre ou de sel de toutes les grosseurs” (14) » ou si l'article ne cite qu'un seul ouvrage de l'auteur étudié.
- Si le contexte n'est pas assez clair et que l'article cite plusieurs ouvrages d'un même auteur, indiquer le premier groupe de mots du titre de l'ouvrage cité la première fois qu'il apparaît, p. ex. : « (*La petite fille qui aimait trop*) » pour *La petite fille qui aimait trop les allumettes*, de Gaétan Soucy. Par la suite, indiquer le titre jusqu'au premier nom ou sous une forme abrégée, p. ex. : « (*La petite fille*) ».
- Indiquer une virgule entre le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage, le cas échéant, mais pas entre le nom de l'auteur ou le titre et le numéro de page, p. ex. : « (Tremblay, *La grosse femme* 14) ». Si une même référence comprend plusieurs numéros de pages, les séparer par une virgule, p. ex. : « (*La grosse femme* 14, 27) ».
- Séparer par un point-virgule deux titres ou deux auteurs compris dans une même référence, p. ex. « (*La grosse femme* 14; *Thérèse et Pierrette* 76) » ou « (Hébert 57; Tremblay 14) ».

Notes et Ouvrages cités

- Éviter les notes de bas de page; les placer à la fin de l'article et réduire leur nombre autant que possible. N'inclure que les renseignements supplémentaires essentiels. Toutes les données bibliographiques doivent figurer dans les Ouvrages cités. Les remerciements sont généralement inclus dans une note de l'auteur plutôt qu'une première note de fin d'article.
- Mettre la majuscule uniquement au premier mot du titre de l'ouvrage et, éventuellement, aux noms propres que celui-ci comprend (GR 3.3.41). Font exception les titres de journaux et de revues, où l'article, le nom et l'adjectif antéposé prennent généralement la majuscule, p. ex. : *La Presse*, *Le Nouvel Observateur*.
- Placer les ouvrages en ordre alphabétique du nom de famille de l'auteur. Lorsque plusieurs titres d'un même auteur sont cités, les placer selon l'ordre alphabétique du titre en faisant abstraction des articles définis (Le, La, Les, L') mais en tenant compte des articles indéfinis (Un, Une, Des), p. ex. : Tremblay, Michel. 1) *Les belles-sœurs*, 2) *Le cœur découvert*, 3) *Des nouvelles d'Édouard*, 4) *La duchesse et le roturier*, 5) *En pièces détachées*, 6) *La grosse femme d'à côté est enceinte...*
- Omettre la province ou l'État après le lieu de publication dans les ouvrages cités.
- Dans le cas de textes tirés d'une anthologie, d'un recueil, d'un ouvrage collectif, etc., les classer sous le nom de leur auteur plutôt que sous le nom du directeur de la publication et le titre de l'ouvrage collectif.
- N'inclure dans les Ouvrages cités que les textes dont on a tiré des extraits ou qu'on a jugé important de mentionner.